

Rue des Érables, Sherbrooke



Promoteur :

Groupe Melior

Année :

2007

Valeur du projet :

25 000 000 \$ CA



Objectifs :

Réaliser en régime accéléré l'ingénierie des fondations, charpentes, étaitements et génie civil pour la construction d'un immeuble de 279 unités de logements pour personnes âgées.

Envergure du projet :

D'une superficie totale de 24 000m² d'une hauteur de 6 étages hors-sol, cet immeuble comprend également un niveau de stationnement souterrain; la cour intérieure de l'immeuble est constituée d'une dalle structurale d'une superficie de 1 400 m².

La charpente de ce bâtiment est une construction en béton armé avec des planchers constitués de dalles de béton bidirectionnelles de 230 mm d'épaisseur sans panneaux surbaissés. Les portées des dalles sont de 7,3 m x 6,7 m.

Le choix du type de charpente était approprié pour ce bâtiment dont la configuration extérieure est irrégulière et les portées des dalles non répétitives; également pour respecter l'aménagement

architectural plusieurs colonnes ne sont pas alignées sur les mêmes axes. Les contreventements sont assurés par des murs de refend en béton armé.

Compte tenu de la configuration variable du roc, environ 60% des fondations de l'immeuble reposent directement sur le roc alors que les autres sont appuyées sur un système de pieux d'acier battus jusqu'au roc.

La dalle de béton du toit-terrasse de la cour intérieure est prévue pour des charges vives de neige en plus d'un aménagement paysager constitué d'un sol jusqu'à 1 m d'épaisseur. Cette dalle de béton d'une épaisseur variant de 300 à 400 mm comprend des panneaux surbaissés de 150 mm à toutes les colonnes.

Les dalles de plancher intérieur se poursuivent à l'extérieur pour créer les balcons des logements qui sont en porte-à-faux. Donc, des coupures thermiques ont été

prévues dans l'axe du mur extérieur afin de réduire le pont thermique.

Notre mandat incluait aussi la conception et l'exécution du drainage des eaux pluviales et des raccordements de services municipaux. Le drainage de la cour intérieure est pris en charge par le système pluvial du bâtiment. Nous avons dévié les conduites sanitaire et pluviale existantes, sur une distance de 28 m, afin de permettre la construction du bâtiment. L'accès au bâtiment est en pente et respecte les normes de la ville pour le service des incendies. Une voie de débarcadère a été pensée en fonction des besoins pour les personnes à mobilité réduite.

Services rendus :

Notre firme a préparé tous les plans et devis de fondations, charpentes et génie civil en plus d'assurer la surveillance des travaux de construction.